



Gatineau, le 7 mai 2019

Chers collègues du Barreau de l'Outaouais,

J'aimerais vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant Bâtonnière du Barreau de l'Outaouais. C'est pour moi un grand privilège. En participant à la création du tout nouveau site Internet du Barreau de l'Outaouais qui a été inauguré lors de l'assemblée générale annuelle, je suis tombée sur la liste des anciens bâtonniers du Barreau de l'Outaouais. Je vous avoue avoir eu le vertige pendant quelques instants. Les qualités de ceux et celles qui m'ont précédée sont indéniables. Je vous fais la promesse de tout faire en mon possible pour être à la hauteur de vos attentes.

Ceux qui me connaissent savent que j'ai débuté ma carrière en pratique privée mais que depuis 2000, je pratique le litige civil, administratif et constitutionnel au sein de la fonction publique fédérale. Mon départ pour la fonction publique ne m'a pas tenue éloignée de mon barreau pour autant. À chaque occasion que j'ai eue, j'ai indiqué à mes collègues à quel point le Barreau de l'Outaouais est bien plus qu'un barreau de section. C'est une grande famille à laquelle je suis très attachée.

Je fais partie des quelques 47% de membres du Barreau de l'Outaouais qui œuvrent au sein de la fonction publique fédérale. Leur présence en grand nombre contribue à faire du Barreau de l'Outaouais le 3^{ième} barreau en importance au Québec. Nous devons nous efforcer de mieux cibler leurs besoins et devons nous affaïrer à mieux y répondre. Pour ce faire, je vais discuter avec mes collègues du Conseil dans les prochains jours de la création d'un comité de la pratique fédérale, dont le mandat consistera à réfléchir à des actions concrètes que le Barreau de l'Outaouais pourrait poser dans l'intérêt de ses membres œuvrant au sein de la fonction publique fédérale. J'invite mes collègues de la fonction publique fédérale à manifester leur intérêt à contribuer aux travaux de ce comité.

Je n'oublie pas pour autant mes autres collègues du Barreau de l'Outaouais. Je suis consciente des enjeux auxquels ils doivent faire face au quotidien. À titre d'exemple, il est indéniable que des améliorations doivent être apportées au Palais de justice de Gatineau afin d'améliorer les conditions de travail de nos membres qui y œuvrent au quotidien. Évidemment, le champ d'action du Barreau à cet égard est malheureusement limité mais nous avons tout de même posé des actions concrètes dans les dernières années, comme la rénovation du salon des avocats en témoigne. Nous poursuivrons le travail entamé et à cet égard, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous faire part de vos besoins. Aussi, via les réunions des comités de liaison avec la Cour supérieure et la Cour du Québec, nous continuerons de soulever les problèmes et préoccupations liées à l'administration de la justice dans notre district. À vous de nous faire part de tout sujet qui devrait être porté à l'ordre du jour de ces comités.

Le dossier de l'Association des avocats et avocates du Québec sera à surveiller cette année. Je remercie Me Benoît Duclos d'avoir accepté de contribuer aux travaux de mise en œuvre de l'Association pour le Barreau de l'Outaouais et évidemment, je lui offre toute ma collaboration pour l'année à venir. Au cours des prochains mois, vous serez sollicités pour adhérer à cette Association. Je vous invite à vous y intéresser.

À l'interne, le Barreau de l'Outaouais fait face à d'importants défis, notamment au niveau de son environnement de travail numérique. La quasi absence de permanence au Barreau de l'Outaouais – vous savez que nous ne pouvons que compter sur les services d'une coordonnatrice à raison de 20 heures par semaine - rend d'autant plus criant le besoin pour le Barreau de se doter d'archives numériques qui non seulement faciliteront le travail de ses dirigeants mais contribueront aussi à assurer une meilleure transmission de la mémoire corporative. En 2019, nous nous devons de tout mettre en œuvre à cet égard. Chacune des transitions d'un conseil à l'autre, d'un bâtonnier à l'autre en seront facilitées. Nous nous assurerons ainsi d'une meilleure cohérence dans les décisions du Barreau. Le Barreau y gagnera sans aucun doute en efficacité.

Par ailleurs, nous vous avons présenté lors de l'assemblée générale annuelle la première étape de la modernisation de l'image du Barreau, avec son tout nouveau site Internet. Nous travaillerons maintenant sur la deuxième étape de cette modernisation, qui consistera à assurer une présence dynamique sur les réseaux sociaux. Enfin, pour donner suite aux travaux du Comité de révision des règles électorales, nous travaillerons à la modification du Règlement du Barreau pour permettre le vote électronique lors des élections annuelles et travaillerons ensuite au développement d'une plateforme de vote électronique sécuritaire. Peut-être s'agira-t-il du même coup de l'occasion de réfléchir à la gouvernance du Barreau de l'Outaouais. La possibilité de prolonger la durée des mandats des conseillers élus d'une année à deux années devra être examinée. Aussi devons nous réfléchir à l'opportunité de modifier les règles d'éligibilité aux postes de conseillers pour mieux représenter la diversité des avocats pratiquant au sein de notre Barreau et assurer que cette diversité soit reflétée au sein du Conseil du Barreau.

Nous avons beaucoup à accomplir. Heureusement, je pourrai compter non seulement sur l'appui de Me Chantal Donaldson, notre bâtonnière sortante, que je remercie, mais aussi sur une très belle équipe composée de nos nouveaux élus Me Amélie Charlebois, Me François Simard, Me Jean Bourget et Me Geneviève Blais et de nos réélus Me Doddy Lyonel Dorlette, Me Thi Bao Ngoc NGUYEN (Christi) et Me Andrée-Anne Tremblay.

En terminant, je tiens à vous dire que ma porte vous sera toujours ouverte. Il me fera toujours plaisir de discuter avec vous autour d'un café ou encore pourquoi pas, d'un bon verre de vin. Je serai toujours intéressée à entendre vos préoccupations ou à en savoir plus sur votre vision de VOTRE barreau.

Amicalement,

Nadine Dupuis, bâtonnière du Barreau de l'Outaouais